



# Votre séminaire au Golf Club de Nantes

Une ambiance conviviale, un service soigné et un enthousiasme communicatif, sont les atouts incontournables pour que votre évènement soit une réussite.

L'équipe du Golf de Nantes vous accueille dans un parc arboré exceptionnel de 56 hectares. Implanté à seulement 12km du centre-ville de Nantes, le plus ancien golf de la région concilie tradition et créativité grâce à un personnel à l'écoute et à son nouveau Club House.

Location de salons, organisation de séminaires ou toutes autres manifestations, le tout en accord avec vos besoins.



# La Journée d'Étude

**Accueil petit déjeuner :** Café, Thé, Chocolat, Jus de Fruits et viennoiseries

**Pause matinée :** Café, Thé, Chocolat, Jus de Fruits

**Déjeuner :** entrée, plat, dessert, vins et café

**Pause Après-midi :** Café, Thé, Chocolat, Jus de Fruits & Mignardises

**Location de la salle :** Mise à disposition du matériel standard  
(Paperboard, écran, sonorisation, bouteilles d'eau)

## Tarifs :

**43,90€ HT/ pers.** avec le menu Tradition

**50,90€ HT/pers.** avec le menu Gourmand ou le menu Nantais

**Location Vidéoprojecteur :**  
**+30,00€ HT/ jour**



# Conditions Générales de Vente – Prestations Groupe

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de définir les modalités et conditions applicables de façons générales à l'ensemble des relations entre le Golf de Nantes et toute personne physique ou morale dans le cadre de nos prestations.

## Article 1 : VALIDITÉ DES PROPOSITIONS

Toutes les propositions sont établies pour un délai de 1 mois. Sans accord préalable par écrit, une nouvelle proposition sera envoyée.

## Article 2 : RÉSERVATIONS

Les réservations devront être confirmées par retour de mail ou tout document écrit daté, signé avec la mention « bon pour accord » et seront considérées comme définitives à réception d'un acompte de 30 % du montant total TTC du devis.

## Article 3 : MODIFICATION DE LA COMMANDE

Tout report de date de la manifestation ou changement donnera lieu à l'établissement d'un nouveau devis. Toute modification du nombre prévu de participants devra être confirmée par écrit au minimum 48 heures avant la date de la manifestation.

## Article 4 : ANNULATION

Toute annulation devra être confirmée par un document écrit et signé. L'annulation de la commande par le client ne donne lieu à aucune restitution de l'acompte versé qui est conservé à titre d'indemnité sauf dérogation écrite de notre part. Pour toute annulation à moins de 72 heures de la manifestation, l'intégralité des prestations, soit 100 % du montant du devis accepté, sera facturée. En cas d'annulation du fait du Golf de Nantes, l'acompte sera restitué intégralement au client.

## Article 5 : CONDITIONS D'UTILISATIONS

Le client s'engage à utiliser les installations et matériels mis à disposition par le Golf conformément à leur destination usuelle et à ne rien faire ou laisser faire qui puisse les détériorer. Toute dégradation intérieure ou extérieure, tout matériel non restitué ou dégradé sera facturé à valeur de remise en état ou de remplacement à neuf. L'accès aux installations est soumis aux conditions du règlement intérieur. Le Golf se réserve le droit d'interrompre ou de reporter toute manifestation en cas d'intempérie présentant un danger pour la sécurité des joueurs, ou quand les conditions sont jugées incompatibles avec la pratique du golf.

## Article 6 : TARIFS & CONDITIONS DE PAIEMENT

Nos tarifs sont exprimés en Euros et sont susceptibles de changer à tout moment. Un acompte de 30 % du montant TTC du devis devra être versé lors de la confirmation de la commande. Le solde sera payable à la remise de la facture sur place ou à réception de la facture.

## Article 7 : LITIGES

Tout différend pouvant survenir entre le golf et le client à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution de la prestation et qui ne saurait trouver un règlement à l'amiable relèvera de la compétence exclusive de la juridiction du ressort du siège social du Golf.